



Le Code wallon du Patrimoine et son arrêté d'application

Le présent ouvrage reproduit la partie décrétale et réglementaire (arrêts gouvernemental et ministériel) du nouveau Code du Patrimoine entré en vigueur ce 1er juin 2019.

Dans la foulée de l'adoption du Code du développement territorial (CoDT), le législateur a souhaité revoir et réorganiser les dispositions applicables au patrimoine en Wallonie afin notamment d'en améliorer la lisibilité et d'y adjoindre de nouveaux concepts. Contenue et dispersée jusqu'ici au sein du Cwatupe, ces dispositions sont maintenant regroupées dans un seul et même texte sous forme de code.

Cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des personnes intéressées par le patrimoine en Wallonie, acteurs publics ou privés, qu'ils soient décideurs, architectes, juristes, techniciens ou professionnels de l'immobilier mais aussi aux particuliers, notamment les propriétaires d'immeubles « protégés ».



Format : 160 mm x 240 mm - 72 pages
Parution : septembre 2019
Commande : Réf. 503/1908
ISBN : 978-2-930923-39-0

Table des matières

Titre 1 – Dispositions générales

Chapitre 1er – Cadre général
Chapitre II - Définitions

Titre II - Du patrimoine mondial

Titre III - De la Commission royale des monuments, sites et fouilles

Titre IV - Des inventaires du patrimoine et de la carte archéologique

Titre V - De la protection du patrimoine

Chapitre 1er - De la liste de sauvegarde
Chapitre II - Du classement d'un bien
Chapitre III - De la zone de protection
Chapitre IV - Des effets du statut de bien classé, inscrit sur la liste de sauvegarde, ou auquel s'appliquent provisoirement les effets du classement

Chapitre V - De la modification du statut de bien classé ou de zone de protection

Chapitre VI - Des écussons et des panneaux

Titre VI - Des actes et travaux sur les biens classés ou soumis aux effets du classement

Chapitre 1er - Dispositions générales
Chapitre II - De la première réunion de patrimoine
Chapitre III - De la deuxième réunion de patrimoine
Chapitre IV - Des réunions de patrimoine relatives à l'instruction et à la mise en œuvre des permis d'urbanisme se rapportant aux biens classés, inscrits sur la liste de sauvegarde, ou soumis provisoirement aux effets du classement

Titre VII - Des actes et travaux sur les biens patrimoniaux non visés au Titre VI

Titre VIII - Du patrimoine archéologique

Chapitre 1er - Dispositions générales
Chapitre II - Des découvertes fortuites et des opérations archéologiques d'utilité publique
Titre IX - Des dispositions opérationnelles et immobilières

Chapitre 1er - Des dispositions opérationnelles

Chapitre II - Des dispositions immobilières

Titre X - Des indemnités

Titre XI - De la connaissance et de la sensibilisation du public à la protection du patrimoine culturel immobilier

Titre XII - Des métiers du patrimoine

Titre XIII - Du domaine de la Région relevant du patrimoine

Commander cet ouvrage

TARIFS ▶ Prix membres : 18,00 €
▶ Prix non membres : 23,00 €

▶ Nos prix s'entendent TVA comprise et frais de port inclus

▶ Des réductions sont possibles pour grandes quantités, à partir de 10 exemplaires du même titre

Pour commander (vous pouvez ensuite nous adresser directement votre bon de commande, si nécessaire) :

<http://www.uvcw.be/publications/commandes>



Pour tout renseignement à propos de notre activité d'édition :

- ▶ Commandes, livraison, facturation (Anne FILLEUL : 081 240 648)
- ▶ Conception, production, partenariats (Michel L'HOOST : 081 240 641)



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl